

M. Sébastien LECORNU

Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
BRANCHE « SERVICES PUBLICS »

N/Réf. : LM/AB - 115

Paris, le 29 juin 2026

Lettre recommandée AR

Objet : Préavis de grève à compter du 4 juillet 2026

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la Fonction Publique, ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021, article L114-2 relatif aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIÈRE de déposer un préavis de grève pour une durée de 6 mois à compter du 4 juillet 2026 à 0h00.

Il concerne l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et s'inscrit en regard du gel du point d'indice.

La baisse continue du pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics n'est aujourd'hui plus tenable.

L'indemnité différentielle accordée à certains agents de catégorie C en compensation d'un point d'indice inférieur au SMIC sont vécus comme une forme de provocation. À ce jour après 10 ans de carrière, des agents sont encore rémunérés en dessous du SMIC.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives et mobilisations de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'outre-mer), sur les revendications suivantes :

- Augmentation des effectifs au regard des besoins réels.
- Revalorisation des grilles indiciaires.
- Augmentation de la valeur du point d'indice.
- Abrogation de la réforme des retraites.
- Intégration des « faisant fonction » dans les cadres d'emplois des missions exercées.

- Reconnaissance de la pénibilité par la réduction du temps de travail et le classement en catégorie active de certains cadres d'emplois.
- Renchérissement du coût des heures complémentaires.
- Revalorisation des indemnités de dimanches, nuits et jours fériés dont certains montants n'ont pas été revalorisés depuis 50 ans.
- Pérennisation du CNFPT.
- Préservation de la CNRACL.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Laurent MATEU
Secrétaire général – Branche Services Publics

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal stroke across it, and a small flourish to the right.